

LesEchos.fr

Bourse : faire des versements réguliers lisse les risques

Par **Marie-Christine Sonkin** | 07/03 | 07:00

Les particuliers sont à nouveau attirés par la Bourse, mais la volatilité des marchés les effraie. Faire des versement réguliers est un bon moyen de limiter les risques.

Le rebond des bourses mondiales l'an dernier incite les particuliers à investir davantage en actions . Mais les investisseurs et notamment les Français hésitent face à la volatilité des marchés. Pour lisser les risques, effectuer des versements réguliers est un tactique payante. Il est très facile de la mettre en place notamment via la souscription de contrats d'assurance-vie en unités de comptes. Les épargnants bénéficient d'une enveloppe fiscale privilégiée , mais ils peuvent en outre opter pour des formules de versements programmés. **« Cette technique d'investissement permet de lisser les effets des marchés baissiers et de tirer profit des hausses... sous réserve d'un bon suivi de votre contrat », souligne Thierry Abihdana, directeur du réseau Gestion Privée de W Finance Groupe Primonial. Effectuer des versements réguliers sur des unités de compte « dynamiques » peut créer une véritable valeur pour l'investisseur, sous réserve de deux prérequis : une durée d'investissement longue, et un suivi régulier du contrat d'assurance vie », explique-t-il.**

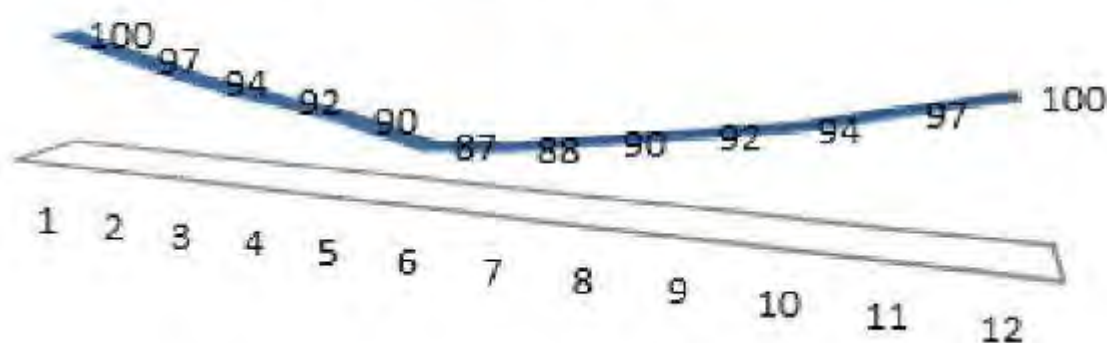
Lorsque les marchés montent, l'accent doit être mis sur la bonne gestion des plus-values enregistrées (exemple: sécurisation des plus-values, arbitrage...). Lorsque les marchés baissent, l'investisseur achète, pour un même montant investi, un nombre d'unités de compte plus important. Lorsque les marchés remontent, l'impact de la quantité des parts détenues crée mécaniquement la progression de la valeur du portefeuille.

Pour Thierry Abihdana, « Sur du long terme, un marché qui baisserait pour revenir à son niveau initial permettrait donc à l'investisseur de constater une plus-value.... »

Exemple

La part, après une période de baisse suivie d'une période de hausse, revient à sa valeur initiale au 12ème versement. - Primonial

valeur de la part



Soit 12 versements réguliers de 1.000 € (valeur initiale de la part : 100 €). La part, après une période de baisse, suivie d'une période de hausse, conformément aux hypothèses ci-dessus, revient à sa valeur initiale au 12ème versement. Sans intégrer l'impact de la fiscalité et des prélèvements sociaux, et des frais inhérents au cadre de l'investissement, pour 12 000 € investis, le portefeuille est valorisé à 12 871€ alors que la performance de l'unité de compte est égale à 0 sur cette période.... **« Un bon management de ses investissements réguliers en unités de compte, sur du long terme, peut donc être un excellent moyen de valoriser son épargne, même sur des marchés erratiques », affirme Thierry Abihdana.**

Écrit par **Marie-Christine SONKIN**
Chef du service Patrimoine
mcsonkin@lesechos.fr

Tous ses articles

D'autres vidéos à voir sur le web



Sosh sans engagement

Sur le réseau Orange, 4,99€/mois
2h d'appel + SMS/MMS illimités

» [Cliquez ici](#)



La 4G est chez Sosh

Vous l'attendiez !! La 4G avec
Sosh 24,99€ Appels illimités, 5GO
d'internet

» [Cliquez ici](#)



Sosh par Orange

Forfait mobile sans engagement à
partir de 4,99€/mois

» [Cliquez ici](#)

A LIRE AUSSI

- Bourse : 5 solutions pour faire face à la volatilité des marchés
- Impôts : gare aux erreurs dans la déclaration 2014
- Allemagne : l'excédent commercial recule légèrement en janvier
- La grande peur des entreprises devant l'investissement
- Top départ pour le PEA-PME : le décret est publié

Tous droits réservés - Les Echos 2014